

La pêche de loisirs reste mobilisée



Les présidents de la Fédération menacent d'actions fortes si les limitations de l'activité pêche de loisirs se poursuivent.

HAUTEVILLE-SUR-MER

La **Fédération** nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France, présidée par Jean Kiffer, réunissait son congrès du 25 au 27 avril. Jean Lepigouchet, président du comité 50, était l'organisateur de ce rassemblement de tous les présidents départementaux. C'est peu dire que le président Kiffer est mécontent des mesures que les pouvoirs publics s'appêtent à prendre concernant la pêche de loisirs. L'interdiction de pêche sur le site Natura 2000 de l'Est Coten-

tin a mis le feu aux poudres. *“Non aux sanctuaires, au sectarisme et à l'écologie punitive”, s'emporte le président. Le comportement de certains gestionnaires de port vis-à-vis des pêcheurs est jugé inadmissible.*

“La concertation n'existe pas, on nous considère comme des clients et non des acteurs”, assure le responsable de la commission portuaire. “S'il le faut, on ira devant les tribunaux”, insiste le président. La Fédération se prononce contre les pêches intensives pratiquées

dans la bande côtière des 3 milles, demande la suppression du marquage de l'espèce maquereau et l'intégration des quotas des guides de pêche aux quotas des pêcheurs professionnels. Enfin, elle souhaite être consultée avant toute modification réglementaire.

La Fédération dénonce *“l'enchevêtrement inextricable des structures publiques, structures travaillant sans cohérence indépendamment les unes des autres”*. *“Nous restons mobilisés”, conclut le président Kiffer.*